

et leurs frères? Que de décisions vagues ou chancelantes se pourront là préciser ou affermir ! Il y a toujours place pour le zèle bien entendu.

Que les retraites soient dites *fermées* ou *ouvertes et publiques*, peu importe ! Les personnes du monde, qu'attendent dans la vie tant de devoirs importants, seront heureuses, croyons-nous, à certaines heures, de faire comme une halte au couvent de Marie-Réparatrice. Chaque année, par exemple, ou même chaque mois, pour une récollection annuelle ou mensuelle, quel sanctuaire paraît plus favorable que cette autre maison de Béthanie ?

Oh ! certes, nous n'avons garde de l'oublier — ce serait une injustice flagrante — nos pensionnats s'ouvrent volontiers devant leurs anciennes élèves, et nos innombrables maisons de charité font souvent bien autre chose que des aumônes matérielles. Mais quand elle a été jugée opportune par l'autorité compétente, il est rare qu'une oeuvre nouvelle fasse tort aux anciennes. Toutes les institutions bénies par l'Eglise sont comme autant de liens particuliers qui concourent à la solidité du faisceau puissant qui doit, par des moyens divers, rattacher toutes les âmes à Dieu.

A Rome, depuis plusieurs années, via de Lucchesi, où se trouve la maison-mère des religieuses de Marie-Réparatrice, un abbé du Collège Canadien remplit les fonctions de second chapelain. C'était un premier lien qui existait déjà. A Montréal, nous saluons avec bonheur la naissance de cet Institut, ailleurs déjà si méritant. Cela constitue un nouveau lien. Et nous souhaitons, dans le Christ, la bienvenue à ces réparatrices-adoratrices qui nous aideront, au pied du Mont-Royal, à mieux conserver la mémoire de notre admirable congrès eucharistique de 1910.

---